## **DARI COUSPATE**

## **COMMUNIQUÉ**

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 29 Juin 2021

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 29 Juin à 14H au siège de la société sous la présidence de Mr Mohammed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de DARI COUSPATE a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 120 Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 28 Juillet 2021 auprès d'Attijariwafa Bank.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2020 qui ont fait l'objet d'une publication préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire n'ont subi aucun changement.

DARI COUSPATE - Société Anonyme au capital de dh 29.837.500 Siège social : Quartier Industriel Ezzahra - Salé - Immatriculée au registre du commerce sous le n°3273